



## L'Écho de Barkmere – Mai 2019

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 11 mai 2019 :

- Le maire Trépanier nous informe du décès de deux importantes pionnières du Lac des Écorces, soit Madame **Agnès Bruderer**, qui est décédée paisiblement dans sa maison en avril, après avoir souffert d'une longue maladie. Mme Bruderer participait souvent aux événements de l'APLÉ et sa gentillesse, son entrain et son sourire remarquable seront manqués par tous ceux qui l'ont connue. A sa demande, il n'y aura pas de service. Le maire déplore également le décès de Madame **Delia Miller**, au mois de mai, suite à une longue maladie. Tout le monde connaissait Delia qui était vraiment un pilier de la communauté au lac. Son départ laisse un grand vide à Barkmere. Le service et l'inhumation auront lieu à 11h00 samedi prochain au cimetière d'Arundel. Toutes nos pensées vont à leurs familles et amis.



*Delia Miller*



*Agnès Bruderer*

- M. Jake Chadwick, conseiller municipal, est allé à une séance d'information organisée par le ministère des Forêts, Faune et Parc, dans le cadre du PAFIO (Planification des coupes de bois) qui présentait la carte des terrains où ils planifient faire des coupes de bois, notamment autour de Barkmere.

Ils planifient **beaucoup** de coupes, notamment près de la Baie Silver, au sud de la Baie Cope, et au nord de la Baie Green. La ville s'inquiète de la largeur des chemins qu'ils feront pour passer la machinerie, les rejets de sédimentation, les fuites d'huile, l'érosion, l'impact sur la forêt et à savoir s'ils refermeront les chemins après utilisation, etc. Ils organisent une **consultation publique le 29 mai à 19h00** au 850, rue Lalonde, à Mont-Tremblant, au Glissade Aventure-Neige, salle Fusion, 2<sup>e</sup> étage, entrée à l'arrière. Télécharger le document sur la page d'accueil de notre site web. Le maire prie les citoyens, et surtout l'APLÉ, de mobiliser ses membres et de se présenter en grand nombre.

- La Présidente de l'APLÉ, Mme Léa Hardcastle, nous informe que nous recevrons bientôt les formulaires d'adhésion pour devenir membres. Elle encourage tous les citoyens à devenir membres.
- Mme Lyne Valois, Présidente du Comité local des Loisirs, remercie la ville pour sa subvention pour des cours de Premiers soins qui auront lieu cet été en français et en anglais. Elle rappelle à tous que les cours de yoga ont recommencé au centre communautaire les dimanches à 10h30 et qu'ils espèrent obtenir plus de participants. Également, la date pour le tournoi de pêche organisé conjointement avec l'APLÉ a été choisie, soit le samedi 6 juillet. Le samedi 10 août, il y aura vente de gâteries et une soirée de jeu, et le 17 août le cours de Premiers soins en français. Tous les détails suivront dans un article qu'ils mettront dans le Bulletin municipal.
- Le maire Trépanier a remercié les 25 à 30 bénévoles qui sont venus dans notre appel remplir des sacs de sable pour renforcer les digues latérales du barrage lors de l'État d'urgence, le 27 avril au matin. Bien que nos mesures du niveau du Lac, durant les deux semaines précédant la déclaration de l'État d'urgence, n'indiquaient pas un danger immédiat, les pluies annoncées durant la fin de semaine du 26 avril nous ont forcés à demeurer prudents. Hydro-Québec, la Sécurité publique du Québec et la Direction de la Sécurité des barrages ont également fait beaucoup de pression pour que nous intervenions afin de protéger le barrage et éviter un déversement vers la rivière Rouge.

Les bénévoles qui ont rempli des sacs de sable



- Rénovation cadastrale : les arpenteurs qui semblaient avoir accepté notre argument disant que le barrage existait depuis 1896 ont décidé de ne pas réviser nos demandes pour les lots submergés, sauf pour les îles sur le lac. M. Trépanier a renvoyé une lettre de contestation et travaille toujours sur le dossier. La ville devra peut-être intervenir au niveau du ministère des Ressources naturelles s'ils n'acceptent pas nos demandes de révision. Nous voulons éviter des frais légaux importants à nos citoyens afin de clarifier les titres de propriété.
- La ville embauche deux étudiants d'été, soit M. Frédéric Desjardins-Filion et Mlle Olivia Miller qui seront affectés à différentes tâches administratives ainsi qu'à la décontamination des bateaux jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.
- La ville adopte une résolution pour demander au ministère des Transports de réduire la vitesse sur le chemin Barkmere, pour la portion localisée sur le territoire de Barkmere de 50 km/h à 40 km/h.
- La ville a approuvé l'achat d'une remorque à bateau, pour son propre bateau, mais également pour renforcer le règlement 250 et être apte à remorquer des bateaux illégalement attachés aux quais municipaux. La

ville a également approuvé l'achat d'une remorque utilitaire pour transporter du matériel, mais surtout pour transporter les items qui sont laissés irrespectueusement à côté des conteneurs à déchets au débarcadère et sur le chemin Duncan, en dehors des deux événements d'écocentres mobiles. La remorque pourra également être utilisée pendant ces deux événements, afin d'aider les résidents du village qui ont de larges items et ne peuvent les apporter par eux-mêmes au site de l'écocentre. Le prochain événement se tiendra les 7 et 8 juin, à l'endroit désigné pour les gros rebuts au débarcadère. Vous pouvez apporter ces larges items, ainsi que les déchets dangereux afin d'en disposer d'une manière sécuritaire.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés, généralement au conseil municipal du mois suivant.



Ville de / Town of

**BARKMERE**

*199 ch. Barkmere road*

*Barkmere, QC J0T 1A0*

*Tel : 819-681-3374*

*[communications@barkmere.ca](mailto:communications@barkmere.ca)*